

**PCW**

45 Boulevard Marcel PAGNOL
 06130 GRASSE - FRANCE
 Tel : +33 (0)4 92 42 35 00 Fax: +33 (0)4 92 42 35 19
 Site : www.pcwfrance.com Mail : info@pcwfrance.com

Fiche Technique**BERGAMOT BASE**

Fournisseur PCW

Référence : BERGAMOT BASE

1 - DONNEES TECHNIQUES

Description : Base parfumante
Composition : Mélange de substances odorantes
Solvant(s) : -
Anti-oxydant(s) : Non ajouté directement

1.1 - DONNEES ANALYTIQUES

Densité @ 20° C : [0.863 ; 0.903]
Indice de réfraction n (20/D) : [1.458 ; 1.468]
Point éclair en °C (coupelle fermée) : 60.5
Aspect : Liquide
Odeur : Hespéridé
Couleur : Jaune vif

2 - DONNEES REGLEMENTAIRES COSMETIQUES

COV Suisse - Annexe 1 : Voir certificat
CMR (Reg. 1223/2009/CE) : Voir certificat
IFRA : Voir certificat
Allergènes SCCNFP List : Voir certificat
Reg. 1223/2009 & mod. : Voir certificat
Taux d'utilisation max. (p/p) (Reg. 1223/2009/CE) :
Parfum : Pas de restrictions particulières - utilisation aux taux habituels
Eau de Toilette : Pas de restrictions particulières - utilisation aux taux habituels
Crèmes parfumantes : 57.1%
Produits non rincés (autres) : 5.71%
Produits rincés : 28.5%
Produits pour enfants : Enfants de -6 ans : 57.1%
 ne convient pas aux enfants de -3 ans.
Produits solaires : 0.94%
Taux d'utilisation max. autres :
Bougie : Pas de restrictions particulières - utilisation aux taux habituels

BERGAMOT BASE

Parfum d'ambiance : Pas de restrictions particulières - utilisation aux taux habituels

Produits pouvant être ingérés : Non approprié

4 - TRANSPORT - MANIPULATION - STOCKAGE

Code douanier : 3302 90 90 00

Tunnel codes ADR : E

Durée de conservation : 12 mois, gardé selon les conditions de stockage.

4.1 - STOCKAGE

Stockage : Stocker à température ambiante dans son emballage d'origine, bien rempli, fermé hermétiquement, à l'abri de l'air et de la lumière.

Transport :

Transport par route ADR/RID : 3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Limonene), 9, III

Transport Maritime IMDG : 3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Limonene), 9, III

Polluant Marin : Oui

Transport Aerien IATA : 3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Limonene), 9, III

LEGISLATION :

C.A.S : -

Étiquetage :



AH1 Danger par aspiration 1
ED12 Lésions oculaires graves / Irritation oculaire 2
EHA1 Dangers pour le milieu aquatique - aiguë 1



EHC1 Dangers pour le milieu aquatique - chronique 1
SCI2 Corrosion cutanée / Irritation cutanée 2
SS1 Sensibilisation cutanée 1



H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
H315 - Provoque une irritation cutanée
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux
H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P301+P310+P331 - En cas d'ingestion: appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. Ne pas faire vomir.

P302+P352 - En cas de contact avec la peau: laver abondamment à l'eau et au savon.

P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.

Continuer à rincer.

P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P501 - Éliminer le contenu/recipient conformément à la Réglementation locale / régionale / nationale / internationale.